

*Département de la SOMME
Arrondissement de MONTDIDIER
Canton de MOREUIL
Mairie de DOMART-sur-la-LUCE*

Nbre de conseillers : 11

Nbre de présents : 08

Nbre d'excusés : 3

Date de convocation : 27/11/2014

Date d'affichage : 10/12/2014

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 02 décembre 2014

Le deux décembre Deux Mille Quatorze à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur BINET Frédéric, Maire.

Etaient présents : MME ALLIOTE, M. BINET, M. CARON, Mme CHAVERON, MME DELAVENNE, M. GAUDRILLER, M. PERRIN, M. WALLET

Etaient excusés : M. BOILEAU, MME CADET, M. SALOME,
Madame Chaveron Colette est nommée secrétaire de séance.

Objet : Participation du club de football

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide que le club de football participera financièrement aux frais de fonctionnement. Deux propositions sont faites pour aider le club :

- 50% pour la commune 50% pour le club
- 60% pour la commune, 40% pour le club

A l'unanimité les conseillers sont « pour », 50% des frais soient pris en charge par la commune. Le reste, soit 50%, restera à la charge du club.

La facture totale d'énergie étant de 1314.48€. Le club est donc redevable de 657.24€ . Après accord du percepteur, le paiement sera fait en 12 fois, un titre par mois, soit 54.77€ par mois à partir de janvier 2015.

Le Maire,
Frédéric BINET

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en sous-préfecture le 09 décembre 2014 et de sa publication le 09 décembre 2014